



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DE LA VIENNE

Assemblée Générale du 18 février 2022 à Chasseneuil
du Poitou

Le samedi 18 février 2022, début de l'assemblée générale : 18h35

Lieu : Restaurant La Javette, 10 Av. de Shenzhen, 86360 Chasseneuil-du-Poitou.

Présents : Barataud Corentin (président du CD), Frêne Philippe (trésorier du CD), Rivereau Mickaël (membre du CD), Merlière Jean-Marc (1 voix - président du club de Chatellerault), Marc Olivier Carasso (1 voix - représentant du club de Poitiers) Coric Elisabeth (3 voix - présidente du club de Loudun et vérificateur aux comptes), Goubeau Franck (5 voix - président du club de Smarves et vérificateur aux comptes), Meunier Caroline (vice-présidente du club de Saint-Benoît), Naturel Allain (4 voix - représentant du club de St Benoit), Jacquin Florian (porte-parole du club de Lathus), Sébastien Rone (2 voix - Président du club de Chauvigny), Llexa Morgan (5 voix - présidente du club de Jaunay-Marigny), Moron Yann (Vice président du CD), Victor Leclerc (membre du CD), Kerviel Brigitte (3 voix - Représentant et Trésorière du club de Vouneuil s/ Vienne), Falko Yohann (2 voix - représentant du club de Lençloître).

Excusés : Potier Sandra (secrétaire du CD), Jean-Jacques Viau (3 voix - président du club de Lusignan,

Sommaire

Vote du PV de l'Assemblée Générale électorale 2021	4
Rapport moral du Président	4
Rapport d'activité de la secrétaire	5
3.1 Evolution des effectifs dans nos clubs :	6
3.2 Participations aux championnats et récompenses :	6
3.3 Résultats et participations aux championnats :	7
Action 2022	8
4.1 Stages départementaux	8
4.2 Subvention Club	9
4.3 Animation	10
4.4 Frais d'arbitrage	10
4.5 Matériel Bête 3D	10
Rapport des vérificateurs aux comptes	11
Budget prévisionnel	11
Vote des cotisations	11
Election des vérificateurs aux comptes	12
Election des représentants à l'AG de la FFTA du 20 mars 2021 :	12
Questions diverses et Informations du comité	12
Annexes	12
12.1 Bilan Financier	12

1. Vote du PV de l'Assemblée Générale électorale 2021

Vote à l'unanimité du procès-verbal de l'AG électorale 2021, après lecture de chaque représentant de club présent dudit document transmis en même temps que la convocation à cette AG.

2. Rapport moral du Président

Bienvenue à cette assemblée générale, merci d'être présent, merci également au restaurant la Javette de nous accueillir.

Première année de mandat, année qui a encore été chamboulée par la pandémie de covid, avec l'annulation du championnat départemental salle, challenge et Trophée des Mixtes en début d'année. Peu de compétitions se sont déroulées en extérieur pour les mêmes raisons. Tout de même quelques archers motivés sont allés défendre les couleurs de leurs clubs sur les championnats de France, on peut féliciter la belle performance de Corentin Coutant du club de Smarves qui termine champion de France cadet arc à poulies et Kerviel Brigitte vice championne de France en senior 3 dame arc classique 50m. Mais on reviendra sur ces performances à la fin de l'assemblée générale avec une récompense.

J'aimerais faire une parenthèse pour mettre à l'honneur un reportage qui est récemment paru sur la chaîne sport en France, Reportage sur Jocelyn Lahos du club de Châtelleraud, archère depuis 5 ans, c'est une personne avec un handicap, on la voit régulièrement sur nos compétitions dominicales. La chaîne de diffusion est exclusivement réservée au sport où toutes les fédérations françaises sont représentées, chaîne notamment qui diffuse les championnats du monde de tir à l'arc mais aussi les France. Parenthèse refermée.

Nouvelle année, nouvelle perspective avec les restrictions sanitaires qui se lèvent et j'espère la fin de la pandémie. C'est l'occasion pour nous comité, d'essayer d'engager des nouvelles actions qui je l'espère vont vous plaire et essayer de redynamiser la vie du tir à l'arc dans le département. Une action sur un plan sportif, d'aide au développement et de promotion de notre sport. Les actions vous seront présentées par la suite.

Sur le plan des compétitions avec l'annulation des deux saisons extérieures précédentes, nous avons le report des organisations des deux manches de DR dans notre département à savoir Loudun le week-end du 30 avril et 1er mai et à Poitiers le 28 et 29 mai prochain.

Au niveau des licenciés, sans surprise l'année dernière nous avons eu une chute, on le verra pas la suite mais nous avons une forte reprise en début de saison. J'espère que cette hausse va se prolonger l'année prochaine pour revenir à un nombre similaire avant covid à savoir repasser la barre des 500 licenciés.

Je tiens à faire un point sur la campagne de labellisation, j'en ai déjà parlé avec plusieurs d'entre vous. La dernière campagne ne s'est pas très bien déroulée, je ne suis pas responsable de la non validation de certains dossiers. Au niveau départemental, on me demande d'émettre un avis sur les dossiers que vous formulez mais aussi qu'ils correspondent aux critères et aux normes que la fédération demande. Cette campagne a servi de test, car il faut savoir que s'il n'y avait pas eu le covid, le nouveau système aurait dû être lancé depuis 2 ans. Le label que vous avez obtenu est valable un an. Je vais essayer de récupérer les plaques lors de l'ag de la fédération. La prochaine campagne de labellisation débutera en septembre prochain si je ne dis pas de bêtise. Il vous faudra être plus rigoureux sur les dossiers que vous déposerez la prochaine fois, car la fédération sera plus stricte. Une nouvelle interface devrait voir le jour et sera plus pratique (aussi bien de votre côté que du mien pour la validation). Au niveau de la région, 31 clubs ont fait une demande et 27 se sont vu attribuer un label.

La région va mettre en place des réunions pour aider les clubs à se structurer, aider à architecturer des projets de club pour leur permettre d'obtenir des subventions et des labels.

Personnellement, je trouve que la période de dépôt des dossiers est mal choisie (pendant la rentrée) les infos n'ont pas été claires aussi de mon côté et c'est quelque chose de nouveau aussi. Je serai toujours de votre côté mais vous devez aussi faire l'effort de réaliser et de formaliser les documents correctement.

J'espère que le système de réservation du matériel vous convient, nous sommes encore en "rodage, si vous me le permettez". Une précision quand même, dès lors que Philippe trésorier vous adresse une facture, merci de ne pas mettre 2 mois à la payer, surtout que vous avez le rib qui est indiqué dedans.

On revient un peu plus tard dans la présentation, mais nous allons apporter et faire évoluer le matériel que nous vous mettons à disposition.

Pour conclure, je tenais à rappeler que nous sommes tous des bénévoles et que nous faisons tous de notre mieux pour que nos associations fonctionnent et prospèrent correctement. Merci d'être bienveillant avec tout le monde.

Malgré que le covid soit encore présent j'espère que l'on va pouvoir retrouver un fonctionnement normal dans nos clubs et sur nos compétitions.

3. Rapport d'activité de la secrétaire

2021 a démarré avec l'AG du CD à Poitiers le samedi 13 février, mais sans le repas convivial habituel au vu des conditions sanitaires .

Situation sanitaire qui a empêché les compétitions dominicales de se dérouler, et effet boule de neige, nous a amené à annuler les championnats départementaux, trophée des mixtes et

Challenge Erik Poisson qui n'avaient plus lieu d'être.

Les clubs organisateurs initialement prévus pour les départementaux etc, sont donc reportés sur ceux de 2022 en priorité.

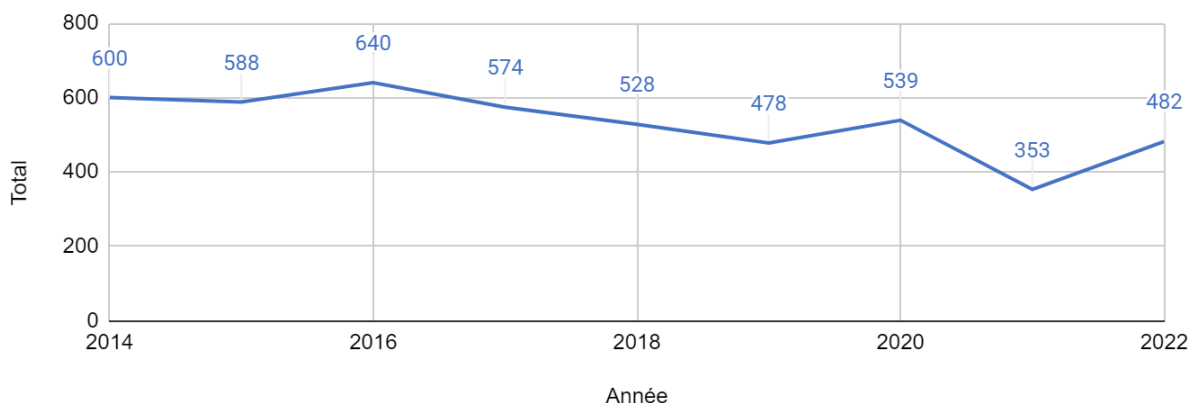
Le vendredi 22 octobre se tenait la réunion de rentrée avec les présidents de clubs à Buxerolle.

3.1 Evolution des effectifs dans nos clubs :

La saison 2020/2021 s'est terminée avec un total de 353 licenciés soit une baisse de 34,51% par rapport à l'année précédente.

L'incertitude et le manque de visibilité à plus ou moins long terme dans ce contexte épidémique expliquent certainement en grande partie la désertion des licenciés dans nos clubs.

Evolution du nombre de licencié depuis 2014



Evolution des licenciés de 2018 à 2022 par club



3.2 Participations aux championnats et récompenses :

Malgré le peu de compétitions, certains Championnats ont été maintenus, et quelques courageux ont tenté leur chance et pour certains avec beaucoup de réussite.

Nous sommes donc heureux d'offrir à nouveau cette année une récompense pour les archers qui ont gravi les marches d'un podium national sur la saison sportive 2020/2021. Un trophée supplémentaire pour l'occasion leur sera remis aujourd'hui accompagné d'un chèque pour les récompenser.

Nous sommes heureux de féliciter Brigitte Kerviel du club de Vouneuil pour sa 2ème place aux Championnats de France TAE national qui s'est tenu à Riom du 30 juillet au 1er août 2021, ainsi que Corentin Coutant du club de Smarves pour sa 1ère place aux Championnats de France Jeunes TAE International qui s'est tenu à Riom du 26 juillet au 27 juillet 2021. Bravo à eux !

Récompenses :

- Corentin Coutant : 150 euros
- Brigitte Kerviel : 100 euros

(pour rappel nous offrons une prime pour l'archer de 150 euros pour un podium en tant que vainqueur d'un championnat ou d'une coupe nationale, 100 euros pour le second et 50 euros pour une 3ème place)

3.3 Résultats et participations aux championnats :

Championnat de France jeunes TAE international : Riom, du 26 juillet au 27 juillet 2021 :

- COUTANT Corentin CHCO : 1er /Smarves
- MIRAKOFF Alexandre JHCL : 17ème /Smarves

Championnat de France TAE international : Riom, 30 juillet au 1er août 2021 :

- GOUBEAU Franck S2HCL : 13ème /Smarves

Championnat de France TAE national : Riom, 30 juillet au 1er août 2021 :

- KERVIEL Brigitte S3FCL : 2ème /Vouneuil-sur-Vienne
- BERGER Chrystelle S2FCO : 4ème /Chatellerault
- MONIN Nathalie S2FCO : 8ème /Chatellerault
- VILLEMUR Nathalie S2FCL : 11ème / Loudun
- SCHREIBER François S3HCO : 14ème /Chauvigny
- Championnat de France jeunes campagne : Sémezanges, du 3 août au 4 août 2021
- GUEPIN Anne-Laure MFCL : 5ème / Loudun
- POTIER Erwan MHBB : 5ème /Loudun
- SELLIER Isabelle MFCL : 7 ème /Loudun

Championnat de France campagne : Sémezanges, du 5 août au 8 août 2021

- GUEPIN Catherine S2FCL : 10ème /Loudun
- VILLEMUR Nathalie S2CO : 11ème /Loudun
- POTIER Sandra S2FCL : 12ème/ Loudun

A parté : l'équipe femmes de Loudun s'étant qualifiée aux France campagne est allée en septembre aux France à Neuilly-sur-Marne.

Championnat ligue jeunes TAE international : Mérignac, 10 juillet 2021

- MIRAKOFF Alexandre JHCL : 6ème / Smarves

Championnat régional scratch CL+CO+Finale DRE : Camblanes, 3 et 4 juillet 2021

- COUTANT Corentin CHCO : 1er / Smarves
- MIRAKOFF Alexandre JHCL : 1er / Smarves

Championnat régional TAE international : Saint-Sulpice et Cameyrac, 17 juillet au 18 juillet 2021 :

- GUEPIN Catherine S2FCL : 5ème / Loudun
- POTIER Sandra S2FCL : 6ème / Loudun
- VILLEMUR Nathalie S2FCL : 6ème / Loudun

Championnat régional TAE national : Saint-Sulpice et Cameyrac, 17 juillet au 18 juillet 2021 :

- BERGER Chrystelle S2FCO : 1ère / Chatellerauld
- SCHREIBER François S3HCO : 1er / Chauvigny
- GUEPIN Catherine S2FCL : 2ème / Loudun
- KERVIEL Brigitte S3FCL : 2ème / Vouneuil-sur-Vienne
- VILLEMUR Nathalie S2FCL : 3ème / Loudun
- LAFFILAY Thomas S1HCL:4ème / Smarves
- POTIER Sandra S2FCL : 6ème / Loudun
- Championnat régional campagne : Cellettes, 20 juin 2021
- GUEPIN Anne-Laure MFCL : 1ère / Loudun
- VILLEMUR Nathalie S2FCO : 1ère / Loudun
- POTIER Sandra S2FBB : 2ème / Loudun
- SELLIER Isabelle MFCL : 2ème / Loudun
- POTIER Erwan MHBB : 3ème / Loudun
- GUEPIN Catherine S2FCL : 4ème / Loudun

4. Action 2022

4.1 Stages départementaux

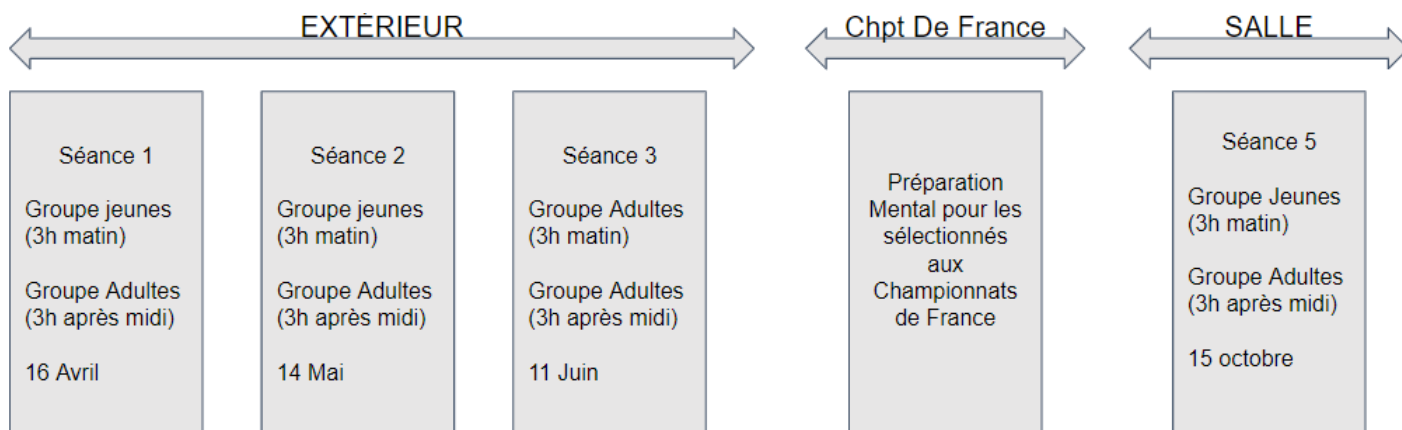
Stage départemental ouvert aux archers du département qui ont pour objectif de progresser et gagner en niveau. Ouvert aux archers qui possèdent leur matériel. Stage va être organisé par un Diplômé d'Etat en Tir à l'Arc.

Déroulement :

- 3 stages en extérieur dont un sur un orienter les disciplines de parcours
- 1 stage préparation mental championnat de france (pour les sélections aux frances)
- 1 stage en saison salle

Les dates ne sont pas encore définies ainsi que le ou les diplômés d'état intervenant sur les sessions.

Session organisée un jour dans le weekend. Le coût des sessions n'est pas encore connu mais une participation minimale de l'archer sera demandée.



Stages ouvert aux licenciés autonomes et motivés pour une progression sportive

Question de l'assemblée :

- Morgane Llexa interroge sur les possibilités d'accès et l'éventualité de quotas club par rapport à la capacité d'accueil de 12 archers
 - Ce détail n'a pas été envisagé
- A la question du lieu
 - Ce détail n'est pas encore défini / Smarves et Vouneuil évoque la possibilité de faire le Campagne sur leur terrain (terrain projeter sur Smarves)

Philippe et Corentin expliquent que le projet est en cours de définition et que l'objectif est dans un premier temps de connaître la position des clubs quant à leur soutien sur cette action. La formule 2022 est une première approche perfectible. Nous rappelons l'idée principale qui s'inscrit dans le projet Vienne Tir à l'Arc, développer un esprit d'équipe de la Vienne en fédérant les pratiquants motivés.

4.2 Subvention Club

Ce projet à pour but de financer des projets de clubs avec les bénéfices réalisés sur l'année précédente (3500€).

Chaque club devra fournir une description du projet avec des justificatifs financiers pour pouvoir prétendre à cette aide.

Les modalités sont encore à préciser et vont être communiquées au cours de la saison extérieure aux clubs.

Aide proposée pour la saison prochaine (septembre 2022).

Question et remarque de l'assemblée :

- Ce sujet déclenche de nombreuses questions : qu'est-ce que cela peut financer ? combien ? quel sont les critères de choix et équité ? quel montant ? quelle procédure ?

- Ce à quoi le CD (Corentin et Philippe) répond que la logique est de restituer une part de fonds qui n'ont pu être investis à cause de la crise sanitaire. Que le budget et la procédure seront souple et adaptés aux projets et qu'il ne s'agit pas d'ajouter de l'administratif, mais bien d'argumenter des projets qui ont du sens. Que le CD évaluera, mais que ces projets seront appréciés d'autant plus qu'ils s'inscrivent dans le projet Vienne Tir à l'Arc.
- Morgane Llexa souligne que le rôle du CD est d'arbitrer et que les clubs doivent respecter cette prise de décision.
- Il est demandé par Franck Goubeau que l'échéance soit portée à la rentrée de septembre 2022 pour plus de temps de préparation.

4.3 Animation

Les animations que le CD va faire sur l'année 2022

- Proxi Loisir : salon des professionnels du tourisme à Poitiers 2 et 3 avril.
- Journée Olympique et Paralympique : semaine organiser par le CDOS
- Sportez vous bien : animation sur trois communes du sud Vienne fin juin - mi juillet
 - Millac : 12/07/2022 reste à confirmer pour la date
 - St Pierre de Maillé : Mercredi 20/07/2022
 - Bouresse : Jeudi 21/07/2022

Le Comité est à la recherche de bénévoles.

4.4 Frais d'arbitrage

Pour les clubs supports d'un CD ou Challenge, ou trophée des mixtes etc donc tous les concours organisés par le CD, le CD prendra en charge comme le fait la région sur les régionaux, les frais des arbitres/ou cadeaux sur justificatifs des clubs (copies facturations des arbitres, et autres).

Nous commençons avec Chatellerault en effet rétroactif pour le CD salle qui vient de se dérouler.

4.5 Matériel Bête 3D

Le comité a décidé de vendre son parc de bête 3D et d'en garder 6 (ceux en meilleur état). Les bêtes vont être proposé à la vente aux club à petit prix.

Question et remarque de l'assemblée :

- Sébastien Rône trouve cette décision dommageable
 - Nous précisons par rapport à cette décision que l'objectif est de recentrer le CDTA sur le soutien de toutes les disciplines et que le modèle économique actuel basé sur une volonté d'impulsion n'est pas viable sur du long terme. Le constat est fait aussi qu'il y très peu de pratiquants sur la Vienne ce qui pose une autre réflexion. Nous estimons que c'est aux clubs organisateurs de trouver des solutions de développement.

- Le CD soutiendra de façon équilibrée les clubs qui souhaitent développer la pratique du 3D
 - Philippe encourage au projet dans ce sens

5. Rapport financier du trésorier

Présentation du bilan financier de l'année 2021 par le trésorier Philippe Frêne.

Il est fait mention des coûts de Frais Bancaire liés à la Caisse d'Epargne et de l'intention de changer de banque afin de les supprimés – Le Crédit Agricole est mentionné pour la totale gratuité de sa gestion des comptes Association.

Bilan en Annexe 1

6. Rapport des vérificateurs aux comptes

Elisabeth Coric et Franck Goubeau ont donné quitus.

Le bilan financier est voté à la l'unanimité

7. Budget prévisionnel

La présentation du prévisionnel fait l'objet d'une remarque de la part des Vérificateurs aux comptes sur l'approvisionnement non conforme d'une partie du bénéfice 2021. Le trésorier corrige son prévisionnel en conséquence.

CHARGES		PRODUITS	
Achat matériels département	500,0 €	Licences	4 369,0 €
Achat récompenses	545,0 €	Locations matériels	550,0 €
Fournitures administratives	100,0 €	Subventions	6 000,0 €
Location (stockage)	60,0 €	Repas AG 2022	650,0 €
Frais d'hébergement internet	50,0 €		
Assurance	254,0 €		
Frais de réception	100,0 €		
Frais bancaire	60,0 €		
Récompenses archers (CF 2021)	250,0 €		
Repas AG 2022	750,0 €		
Frais stages et intervenant(s)	4 000,0 €		
Fond de soutien à projet(s) club(s)	3 500,0 €		
Animations / promotions	1 400,0 €		
CHARGE D'EXPLOITATION	11 569,0 €	PRODUIT D'EXPLOITATION	11 569,0 €

Le budget prévisionnel est voté à la majorité de 24 sur 26 voix, 1 abstention

8. Vote des cotisations

Le CD propose de ne rien changer pour la saison 2023.

Elisabeth Coric représentant Loudun fait mention du coût de la licence pas de pratique qui concerne des bénévoles précieux pour les clubs et propose de réduire la part du comité. Il est proposé par le CD de réduire cette part à 2€ effectif pour la saison 2022-2023.

Type	Cotisation Dep. 2023 (septembre 2022)
ADULTE Pratique en compétition	10,00€
ADULTE Pratique en club	10,00€
ADULTE Pas de pratique	2,00€
Jeune	8,00€
Poussin	8,00€
Découverte	2,00€
Convention Handi FFH	2,00€
Convention Handi FFSA	2,00€
Convention FFSU	2,00€
Convention UNSS	2,00€

Vote des cotisations : voté à l'unanimité

9. Election des vérificateurs aux comptes

Elisabeth Coric et Franck Goubeau ont tous deux été élus à l'unanimité.

10. Election des représentants à l'AG de la FFTA du 20 mars 2021 :

Corentin Barataud, seul à avoir candidaté, a été élu à l'unanimité.

11. Questions diverses et Informations du comité

- Il est rappelé aux clubs la nécessité d'inviter les présidents des Comités départemental et régional.
- Rappel des inscriptions pour le Challenge Erik Poisson
- Le Comité participera au frais de déplacement lors de la manche nationale du Trophée des Mixtes
 - Interrogation de Morgane Llexa à propos des encouragements pour les déplacements aux Championnats de France. Récompenser les podiums est une bonne chose, mais c'est déjà une performance d'y participer
 - Philippe indique que la logique du projet Vienne Tir à l'Arc est en accord avec cette position. Le Comité réfléchit à l'accompagnement des archers du Département sur les événements nationaux
- Corentin Barataud se propose pour animer une session de formation complémentaire sur Résult'arc notamment sur la partie gestion des duels et équipes. Vouneuil, Smarves et St-Benoit se déclare intéressés. La date est provisoirement fixée au 9 avril.
- Le Comité fait appel aux personnes qui souhaiteraient intervenir au niveau du Département dans le cadre de commissions

La séance s'est clôturée à 20h30.

12. Annexes

12.1 Bilan Financier

CD Tir à L'arc
Imprimé le 15/02/2022

Visualisation du Compte de résultat global du 01/01/2021 au 31/12/2021

CHARGES	MONTANT €	PRODUITS	MONTANT €
60-Achat	566.24	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	632.00
Achats d'études et de prestations de services	0.00	Prestation de services	440.00
Achats non stockés de matières et de fournitures	0.00	Vente de marchandises	0.00
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0.00	Produits des activités annexes	192.00
Fourniture d'entretien et de petit équipement	566.24		
Autres fournitures	0.00		
61 - Services extérieurs	162.30	74- Subventions d'exploitation	0.00
Sous traitance générale	0.00	Etat: ANS, ARS, ...	0.00
Locations	0.00		
Entretien et réparation	0.00	Région(s):	0.00
Assurance	162.30		
Documentation	0.00		
Divers	0.00	Département(s):	0.00
62 - Autres services extérieurs	396.16		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0.00	Commune(s):	0.00
Publicité, publication	100.00	subvention communauté de communes et agglomération	0.00
Déplacements, missions	236.16		
Frais postaux et de télécommunications	0.00	Organismes sociaux (à détailler):	0.00
Services bancaires, autres	60.00		
63 - Impôts et taxes	0.00	Fédération	0.00
Impôts et taxes sur rémunération	0.00	Fonds européens	0.00
Autres impôts et taxes	0.00	ASP	0.00
64- Charges de personnel	0.00	Autres recettes (précisez)	0.00
Rémunération des personnels	0.00		
Charges sociales	0.00	75 - Autres produits de gestion courante	4 501.16
Autres charges de personnel	0.00	Dont cotisations	4 262.00
65- Autres charges de gestion courante	415.93	76 - Produits financiers	90.25
66- Charges financières	0.00	77 - Produits exceptionnels	0.00
67- Charges exceptionnelles	0.00	78 – Reprises sur amortissements et provisions	0.00
68- Dotation aux amortissements(provisions pour renouvellement)	0.00	79 - Transfert de charges	0.00
TOTAL DES CHARGES	1 540.63	TOTAL DES PRODUITS	5 223.41
86- Emplois des contributions volontaires en nature	22 730.00	87 - Contributions volontaires en nature	22 730.00
Secours en nature	0.00	Dons en nature	0.00
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0.00	Prestations en nature	0.00
Personnel bénévole	22 730.00	Bénévolat	22 730.00
TOTAL DES CHARGES	24 270.63	TOTAL DES PRODUITS	27 953.41